

Séance du 20 Juin 2016

Liste des présents : ABRY Jacques, STEIB Éric, DUHOUX Gilbert, DAYMA Vaimiti, GRESSARD Jean-Paul, ROESS Odile, VAILLAUD-PREVOT Émeline, DAVIS Marc, VALLADONT Carole

Excusés: ROBERT Julien, SURLEAU Étienne, LISTRAT Serge, VUERLI Sandrine, RONCONI Aurélie

### Ordre du jour:

- Demandes de subventions à la commune
  - Transfert de Licence IV
  - Approbation du schéma départemental de coopération intercommunale
  - Marchés de travaux
  - Demandes d'adhésion au Syndicat des Eaux
  - Répartition du FPIC
  - Décision modificative du budget
  - Divers
- 

Le maire Jacques Abry ouvre la séance.

### - Demande faites à la commune :

L'école Saint Joseph d'Héricourt demande à la commune de lui verser une subvention, car elle accueille des enfants demeurant à Luze. Etant donné que les enfants de LUZE qui fréquentent cette école ont été inscrits à l'insu du Maire et sans son autorisation, et que par ailleurs il en résulte une baisse d'effectif de l'école de LUZE qui pourrait l'exposer à terme à une menace de fermeture de classe, Il est proposé au conseil municipal de refuser cette demande. Le conseil refuse à l'unanimité,

Le maire présente une demande de la Croix Rouge à la recherche de bénévoles, L'information sera mise en ligne sur le site de la commune.

### - Transfert de licence IV:

Suite à la retraite de Mr et Mme Bodo, la licence IV de leur établissement est disponible. La mairie a reçu une demande de la préfecture pour transférer cette licence vers la commune d'Héricourt. Il est proposé au conseil municipal de refuser cette demande et de réfléchir à l'exploitation de la licence sur le territoire de Luze. Le Maire rencontrera Mr et Mme Bodo avec les adjoints pour rechercher une solution d'exploitation de cette licence à LUZE.

### - Approbation du schéma départemental de coopération intercommunale :

Ce schéma prévoit que les communes d'Aibre, Belverne, Laire et Le Vernoy rejoignent la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### - Marchés de travaux :

Suite à la création du lotissement par Néolia au lieu-dit "La Chouette", il y a lieu de procéder au raccordement de ce lotissement aux réseaux de collecte des eaux pluviales et des eaux usées. Après consultations et exposés des devis, le maire propose d'attribuer ces travaux à

l'entreprise STPI pour un montant de 41 459, 00 € HT. Le conseil accepte cette proposition et autorise le Maire à signer tout document relatif à ce marché.

- Demande d'adhésion au Syndicat des Eaux:

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur l'adhésion de la commune de Ronchamp au Syndicat des Eaux de Champagney. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- Répartition du FPIC:

Le Maire expose que le Conseil Communautaire a adopté la répartition libre du FPIC 2016, avec reversement intégral au bénéfice des 20 communes membres. Le conseil municipal valide ce mode de répartition à l'unanimité, le reversement à la commune sera de 22 191,70 €.

- Décision modificative du budget:

Le conseil a pris une décision budgétaire modificative pour permettre le remboursement de l'ASP d'un versement effectué en double. Les opérations de transferts budgétaires portent sur une somme de 4400 €, le montant global du budget est inchangé.

- Convention avec le Syndicat des Eaux de Champagney :

Le conseil municipal autorise le maire à signer une convention avec le Syndicat des Eaux de Champagney, pour la prise en charge par la commune du financement des travaux de raccordement du lotissement NEOLIA au réseau d'eau potable.

- Pouvoir au Maire :

Le conseil municipal donne pouvoir au maire d'ester en justice au nom de la commune.

- Prise de nouvelle compétence par la CCPH :

- Le Maire expose que par délibération n° 049/2016, le Conseil Communautaire dans sa séance du 5 avril 2016 a décidé de déclarer d'intérêt communautaire la future construction du gymnase du Champ de Foire à HERICOURT. Cette décision entraîne une modification des statuts de la CCPH. Le conseil approuve à l'unanimité.

- Soutien candidature de la ville de PARIS :

Le conseil municipal adopte une motion de soutien à la candidature de la ville de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

- Informations données au conseil :

- Retour sur le dernier conseil d'école
- Études des demandes d'administrés
- Mur d'escalade du terrain de jeu en cours de réfection
- Réfection du secrétariat de mairie en cours.
- État d'avancement du lotissement des Jardins du Mont Vaudois
- Avancement de la demande d'installation de la fibre à Luze : en attente
- Demande de travaux pour l'évacuation des eaux de ruissellement sur le secteur de la rue de la Morette. Il est proposé de réunir une commission afin d'évaluer la situation.

Le Maire